

EN BREF

La requalification des anciennes friches et les changements de vocations de sites ont permis leur restructuration et leur réorganisation en lien avec les espaces proches, l'expression et la mise en valeur d'atouts ou richesses historiques, patrimoniales (culturels, bâtis, paysagers) et sociales, l'expression de reconquêtes naturelles (dynamiques naturelles particulières parfois originales) ou dirigées par l'homme. Dans tous les cas, il s'agit d'espaces qui participent à la recomposition du territoire.

Historique de la reconquête des friches industrielles

Confrontées dès la fin des années 70 à un vaste enjeu de reconversion économique et social, la région Nord-Pas-de-Calais a mis en place avec le concours de l'Etat et de l'Union européenne une politique active de reconquête des friches industrielles.

En 1983, les arrondissements de Douai et de Valenciennes comptabilisaient 3 695 hectares (41 %) des 8 234 hectares de friches industrielles de la région Nord-Pas-de-Calais.

L'Établissement Public Foncier (EPF) Nord-Pas-de-Calais a été, à partir de 1991, l'outil régional de requalification des friches. 207 sites (4 752 hectares) ont été requalifiés entre 1991 et 2004.

68 sites dans les arrondissements de Valenciennes et de Douai (33 % des sites régionaux) répartis en 27 dans le douaisis et 41 dans le valenciennois, ont fait l'objet d'actions de requalification.

Entre 1991 et 2004, les actions de requalification et de reconversion ont couvert environ 1 688 hectares sur le territoire du Parc et quelques communes limitrophes. Cela concerne des friches, des cavaliers, des chevalements, des terrils et d'autres sites. A cela, s'ajoute la mise en valeur et la restauration récente (2006-2007) du plus ancien puits de mine : le Sarteau à Fresnes-sur-Escaut.

Les requalifications de friches industrielles et minières menées sur le Nord-Pas-de-Calais, et surtout de manière importante sur le douaisis et le valenciennois ont transformé et recréé des espaces pour les populations locales. ■

Nouvelles vocations d'anciens sites miniers

La majorité des anciens sites industriels, miniers principalement, qui ponctuent l'arc minier déploient aujourd'hui leurs atouts patrimoniaux (bâtis, culturels, naturels, paysagers, ...) après avoir été qualifiés de "friches". Ils affichent de nouvelles vocations (sociales, de loisirs, naturelles, voire économiques).

Il s'agit de grands sites miniers ou d'éléments remarquables du territoire comme :

- **le carreau de fosse d'Arenberg** à Wallers (site classé, siège d'associations des anciens mineurs de Germinal, siège de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut),
- **les terrils et carreau de fosse de Rieulay – Pecquencourt** (Espaces naturels sensibles (ENS) du Département du Nord),
- **les terrils de Germignies** sur Lallaing et Flines-lez-Râches (au sud site de lagunage et au nord ENS),
- **le chevalement, le terril et la fosse Ledoux** à Condé-sur-Escaut et le site de Chabaud-Latour (Espaces de loisirs et de nature, ENS),
- **le site minier et forestier de Sabatier** à Raismes (forêt domaniale, Maison de la forêt : équipement pédagogique du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, espaces de loisirs de Raismes),
- **le site Lagrange et le lavoir Rousseau** à Raismes (forêt domaniale),
- **l'ancienne fosse et le site naturel d'Amaury** à Hergnies et Vieux Condé (ENS, site et Centre d'éducation à l'environnement du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, activités agricoles),
- **le site de la fosse Soult** à Fresnes-sur-Escaut (site de loisirs, de nature et d'activités économiques dont agricoles),
- **le site et chevalement du Sarteau** à Fresnes-sur-Escaut (site historique et paysager),
- **le terril et site d'affaissement minier de la Mare à Goriaux** à Wallers et Raismes (Réserve biologique domaniale).

100 hectares de cavaliers ont complété le réseau d'itinéraires doux et de liaisonnement entre ces sites d'accueil (piétons, cycles), tel le cavalier Somain-Peruwelz qui relie Bruay-sur-Escaut / Fresnes-sur-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut en Belgique. ■

La requalification des friches : une volonté politique

Ces interventions foncières participent aujourd'hui à l'armature de la Trame verte et bleue promue par la Région Nord-Pas-de-Calais et complètent les politiques d'Espaces naturels sensibles des départements. Le Département du Nord a d'ailleurs intégré dans ses propriétés foncières au titre de ces politiques départementales des sites miniers, des terrils, des sites d'affaissements miniers (zones humides et boisées) ainsi que des cavaliers (anciennes voies ferrées) sur le territoire Scarpe-Escaut.

Le territoire Scarpe-Escaut présente plusieurs sablières et sites d'exploitation d'argiles. Pour les deux plus importantes (Flines-lez-Râches et Wallers) couvrant environ 56 hectares, des objectifs de réhabilitation sont affichés par les exploitants, pour certains appliqués, et planifiés afin de préparer la cession à la collectivité publique, notamment au Département au titre des Espaces naturels sensibles. ■

Les terrains de dépôts

Sur la vallée de l'Escaut, Voies Navigables de France (VNF) et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont réalisé un premier plan de vocation des terrains de dépôts entre Mortagne du Nord et Fresnes-sur-Escaut dès 1999. Ce plan de vocation a permis de hiérarchiser l'ensemble des terrains de dépôts et bras morts de l'ancien Escaut selon des critères environnementaux, paysagers, économiques, sociaux et réglementaires. Après une consultation locale, VNF confirmait le plan définitif de vocation et d'usages de ces espaces. Ainsi, cinq sites sont abandonnés à l'usage de dépôts de sédiments de dragage ou de terres de terrassement. Ils sont confirmés comme sites à enjeux environnementaux et paysagers, et font l'objet de plans de gestion dans ces objectifs. Jusqu'en 2007, d'autres sites sur les bords de l'Escaut ou le long du canal de Condé-Pommeroeul sont passés de vocation de dépôt à site d'enjeux environnementaux. Au total, ce sont 88 hectares concernés entre 1999 et 2007 sur le territoire Scarpe-Escaut. ■

Voir aussi

- p.70 - Déplacements doux
- p.78 - Patrimoine minier
- p.94 - Réseau des gestionnaires d'espaces naturels
- p.104 - Réseau anthropique

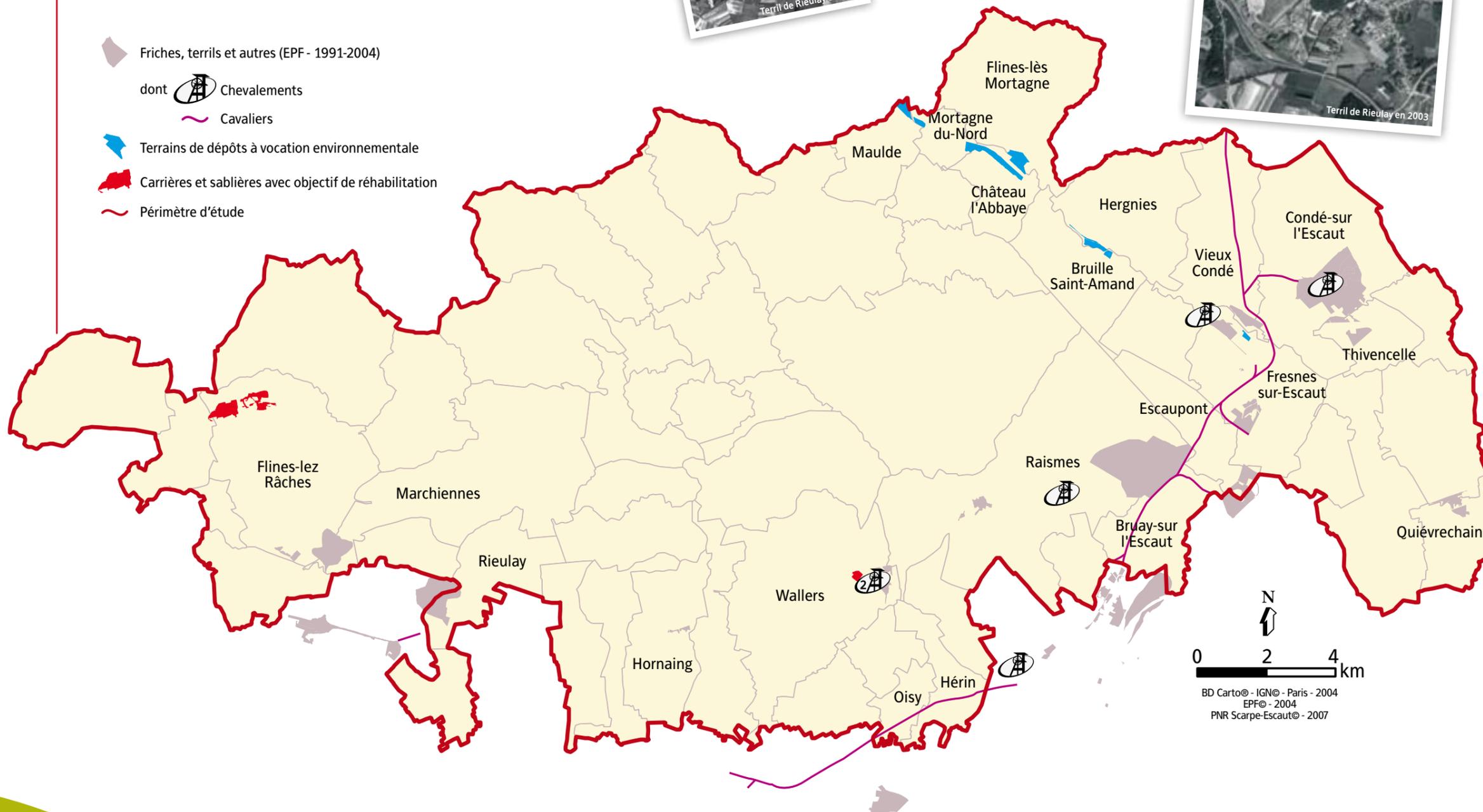


Évolution du terri de Rieulay entre 1971 et 2003



Requalification de sites

-  Friches, terrils et autres (EPF - 1991-2004)
- dont  Chevalements
-  Cavaliers
-  Terrains de dépôts à vocation environnementale
-  Carrières et sablières avec objectif de réhabilitation
-  Périmètre d'étude



0 2 4 km

BD Carto® - IGN® - Paris - 2004
EPF® - 2004
PNR Scarpe-Escaut® - 2007